

Appel à cotisation pour l'année 2022

Chers collègues, nous vous adressons cet appel à cotisation pour l'année 2021 et vous remercions de bien vouloir adresser votre chèque de 60€ (libellé à l'ordre du SNSP) au 11 rue Berryer - 75008 Paris.

Pour information, votre cotisation couvre l'année calendaire.

Bien cordialement.

Prénom, Nom:

Adresse:

Le versement de cotisations syndicales vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu.
Cet avantage fiscal est égal à 66 % des cotisations annuelles, dans la limite de 1% de votre revenu brut imposable dans la catégorie des
salaires, pensions et rentes à titre gratuit.

SNSP - 11 rue Berryer - 75008 Paris snspsyndicatdessculpteurs@gmail.com - www.sculpteurs-plasticiens.org - Facebook : Arts Visuels Snsp SIRET 307 845 057 00024